

INTERCLUB PAR EQUIPE - PROMOTION DAMES

GOLF DE FAULQUEMONT – 30 avril et 1^{er} mai

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales dames.

Pour les clubs et les équipières : voir règlement Général du VM national.

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 28

FORME DE JEU

Pour un maximum de 24 équipes inscrites

6 simples, stroke play, 36 trous, 18 trous/tour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

La 1^{ère} première équipe montera en 3^{ème} Division.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national <http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

ENGAGEMENT

Inscriptions des clubs sur extranet au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscriptions des joueuses au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 12 équipières potentielles

DROITS DE JEU

Droit de jeu : 200 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

COMITE DE L'EPREUVE : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.